



ASIGOS CONSEIL INTERCOMMUNAL

Extrait du procès-verbal

Séance du 25 septembre 2024

Présidence : Olivier Amblet

Le Conseil intercommunal de l'ASIGOS

- vu le préavis N° 07-2024 « **Budget 2025** » du Comité de direction du 8 août 2024,
- ouï le rapport de la commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'approuver le budget de l'ASIGOS pour l'année 2025 présentant un excédent de charges de CHF 8'026'972.-

Ainsi délibéré en séance le 25 septembre 2024.

le Président



Olivier Amblet

la secrétaire



Anne Meier

Avis affiché le 4 octobre 2024